



Projet de note de cadrage sur l'enjeu du renouvellement des générations en agriculture

Renouvellement des agriculteurs, qui sera paysan demain ?

« Mardis des Agros »

Jeudi 3 octobre 2024 à Clermont-Ferrand (Sommet de l'élevage)

L'agriculture française fait face à un problème de non renouvellement des générations qui est très ancien : aujourd'hui, pour trois agriculteurs qui partent, on compte un jeune qui s'installe.

Les données du Recensement Agricole de 2020 sont sans appel. Le nombre d'exploitations baisse encore : 416 054 en 2020 contre 514 694 en 2010 et près de 700 000 en 2000. Rappelons qu'il y avait 1,6 million d'exploitations de 19ha en moyenne en 1970 et encore un million de 28ha en moyenne en 1988 avant la mise en place des aides à l'hectare de la PAC.

La décroissance s'est accélérée après les années 80 avec la mise en place des aides à l'hectare et la concurrence à l'agrandissement des agriculteurs entre eux !

Les exploitations s'agrandissent avec 65 hectares en moyenne et l'élevage recule toujours dans le paysage national; il ne concerne plus que 36 % des exploitations contre encore 42 % en 2010. Les aides de la PAC qui depuis 1992 favorisent les grandes cultures au détriment de l'élevage et des cultures spécialisées ont accéléré l'abandon de l'élevage en plaine et dans les territoires où il est possible de produire autre chose que de l'herbe. Certes, le rythme d'érosion des effectifs d'exploitation et de la population agricole s'est ralenti mais le taux de renouvellement reste inférieur à 3 %. 12 508 chefs d'exploitation se sont installés en 2020, dont seulement 8 838 jeunes de moins de 40 ans, ce qui est loin d'assurer la relève des 90 000 chefs d'exploitation de 60 ans et plus qui vont cesser d'exploiter dans les prochaines années (source MSA).

C'est ce ratio de moins de 9 000 installés de moins de 40 ans pour près de 30 000 départs par an qui permet de dire qu'on compte seulement un jeune installé pour trois départs. Or il faudrait au moins 20 000 installations par an avec un taux de 80 % de réussite à 10 ans et 25 ans de carrière en moyenne pour conserver le nombre actuel de 400 000 exploitations.

La part des installations successorales ne cesse de diminuer par manque de candidats. L'accès aux métiers de l'agriculture doit concerner toutes les catégories socio-professionnelles.

L'enjeu du renouvellement repose sur une multitude de facteurs :

- Recensement et formation des candidats au métier : promotion du métier dans les écoles et auprès du public, rôle de l'enseignement agricole
- Repérage et préparation de la transmission avec les cédants : valorisation des DICA, réalisation de diagnostics, travaux du RDI (répertoire départ installation)...
- Repérage et accessibilité au foncier, à la terre : connaissance des surfaces qui seront disponibles à 5 ans, application du statut du fermage, rôle des CDOA, rôle des SAFER et contournement de l'obligation de notification par la transmission de parts de sociétés...
- Financement des investissements, accès aux capitaux : endettement bancaire ou appel à des capitaux extérieurs avec les contraintes qui leur sont liés, dépendance des bailleurs de fonds et perte d'autonomie et de responsabilité des agriculteurs...



- Organisation de l'accueil dans la profession : Coopératives, CUMA, banques de travail..., insertion professionnelle
- Organisation de l'accueil sur le territoire : logement, services, école, commerces, emploi pour le conjoint..., insertion sociale

Derrière ces facteurs apparaît la diversité croissante des agricultures en France. N'est-on pas en train de créer des agricultures à plusieurs vitesses et qui ne répondront pas toutes nécessairement aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux du pays ?

La France, contrairement à certains voisins européens, Espagne, Pays-Bas, Danemark, a réussi jusqu'à aujourd'hui à conserver une agriculture à dominante familiale avec des systèmes faisant peu appel à des capitaux extérieurs et exploitant une surface moyenne de 69ha en métropole. Cependant le montant croissant de la valeur de reprise des exploitations (de 300 000 € à plus d'1 million d'euros hors foncier dans la plupart des cas) rend pratiquement impossible la reprise par un jeune, d'autant plus si la reprise n'est pas successorale.

La loi sur le statut du fermage du 13 avril 1946 a protégé les transmissions, mais ne faut-il pas l'adapter ou la compléter pour éviter l'accaparement des terres par des sociétés ou investisseurs ?

L'accès au métier n'est-il pas trop réglementé alors qu'on manque de candidats ?

Quels types d'agricultures voulons-nous?

- Des agricultures familiales à responsabilité personnelle aux facettes multiples en fonction de la taille, du nombre d'actifs, du mode de faire valoir du foncier, des productions...
- Une agriculture de capitaux et de fonds d'investissement dont les actifs sont des salariés d'entreprises destinées à fournir l'alimentation à la population et à faire du profit.
- Quelle capacité contributrice de ces différentes agricultures à la satisfaction des besoins et attentes alimentaires de la population, à la préservation de la biodiversité, à la lutte contre le changement climatique?

Questions possibles pour le débat du Mardi des Agros, jeudi 3 octobre 2024

- 1. L'enjeu de la transmission , ça se prépare. Comment mieux connaître les exploitations à reprendre, accompagner les cédants dans la transmission d'une valeur économique ?
- 2. L'accès au foncier, question clé de l'installation : effet dévastateur de la PAC, application du statut du fermage ou réforme de celui-ci, rôle des SAFER et des autres opérateurs ?
- 3. Montant des capitaux nécessaires et faible rentabilité des activités agricoles : ne faut-il pas un régime spécial à l'agriculture ?
- 4. La place que prennent les opérateurs industriels (capitaux étrangers, fonds de pension, grande distribution...) ne risque-t-elle pas de créer un modèle agricole autour du salariat exclusivement ? Quelle viabilité durable de ces exploitations ?
- 5. Quel(s) modèle(s) d'agriculture(s) demain en France ?

Bibliographie:

Données du recensement agricole (Agreste) Info stat, les statistiques de la MSA, 10 janvier 2022 Les chiffres clés de l'agriculture 2023, Chambre d'Agriculture France Une France sans paysans, de M. Gervais, C. Servolin et J. Weil, 1965 La révolution silencieuse, le combat des paysans, M. Debatisse, 1963 Sociologie des mondes agricoles, B. Hervieu et F. Purseigle, 2013